



LE BULLETIN DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT

Étude N° 3 - Février 2008

LA FORÊT EN SAÔNE-ET-LOIRE

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

SOMMAIRE

Page

- 2 Aspects historiques
- 3 Les ressources forestières
- 4 La propriété forestière
- 5 L'exploitation des forêts
- 6 L'industrie du bois
- 7 Le rôle socio - environnemental de la forêt
- 8 L'après diagnostic

Après le territoire agricole, le territoire boisé est l'espace le plus vaste en terme d'occupation du sol en Saône-et-Loire : environ 204 000 ha, près du quart de la superficie départementale.

Cet espace de forêts, de bosquets, de haies, a considérablement évolué au cours du temps, résultante continue de la dualité "production agricole contre production de bois", entre la satisfaction du besoin alimentaire de la population et les exigences de l'artisanat, de l'industrie et du chauffage précédant l'exploitation des énergies fossiles.

L'intérêt de la forêt s'est aujourd'hui considérablement diversifié. Certes, son exploitation économique en reste l'axe principal par les productions de bois d'œuvre et d'industrie, avec des potentialités variables au fil des années, car la gestion forestière se réalise sur la durée.

La forêt, c'est aussi un immense "espace vert", offrant des fonctions sociales à travers les loisirs et la détente, en particulier à proximité des centres urbains.

L'émergence de problèmes écologiques au cours de ces dernières années a contribué à renforcer l'image positive de la forêt en tant que "poumon" de notre environnement, et ainsi à prendre conscience de la nécessité de la préserver.

Le bois pourrait aussi renouer avec une vocation ancienne en tant que source d'énergie renouvelable, face à l'augmentation du coût des ressources fossiles et à la perspective de leur épuisement.

Comme dans le domaine agricole, la nécessité de considérer sur le long terme et sous toutes ces facettes cette richesse naturelle, conduit à évoquer la notion de

"gestion forestière durable".

Exploiter rationnellement notre forêt tout en préservant son potentiel sur la durée, reconnaître son importance sociale et paysagère, ne pas négliger le rôle écologique des petites formations boisées telles les bosquets et les haies : voici quelques axes de réflexions, en prolongement des éléments de diagnostic sur la forêt de Saône-et-Loire et susceptibles de contribuer à la réflexion lancée au niveau national par le Ministre, dans le cadre des assises de la forêt.

La forêt en Saône-et-Loire hier et aujourd'hui

Un peu d'histoire

Il y a 12 000 ans, l'homme était déjà présent en Bourgogne, alors que le retrait des glaciers du quaternaire laissait la place à une toundra parsemée seulement de quelques bouleaux et pins. La forêt a progressé et évolué lentement pour occuper jusqu'à 80% du territoire entre 8 000 et 6 000 ans avant J.C. A l'âge du bronze, la surface forestière diminue en raison des défrichements réalisés pour ouvrir des clairières nécessaires à la culture et à l'élevage. On continuera de défricher pendant l'époque gallo-romaine, non seulement les riches terres des vallées, mais aussi les coteaux qui seront plantés en vigne. Avec les invasions germaniques commence une période de régression agricole et d'extension de la forêt.

Au 15^{ème} siècle apparaît une petite propriété forestière privée exploitée pour le chauffage, la construction et la navigation. Du 16^{ème} au 17^{ème} siècle, le bois devient la source principale d'énergie pour les forges, la verrerie, la tuilerie... La forêt est alors surexploitée et dégradée.

La révolution industrielle, en remplaçant le bois par le charbon et l'électricité, va diminuer l'importance économique de la forêt, mais aussi la sauver.

Plus récemment, les campagnes se dépeuplant, les terres agricoles difficiles et ingrates sont délaissées au profit du boisement, soit naturel, soit par plantation. Des sylviculteurs importent des semences et acclimatent ces nouvelles essences forestières.

Au début du 19^{ème} siècle, on estimait que la superficie forestière de la Saône-et-Loire avoisinait 115 000 ha, pour un territoire départemental de 861 000 ha, soit un taux de boisement d'un peu plus de 13%.

En deux siècles, la surface boisée du département a connu une augmentation proche de 80%, pour atteindre aujourd'hui environ 204 000 ha, tous types de boisement confondus. Le taux de boisement approche ainsi le quart du territoire.

Stockage de bois de galerie de mine à Montceau-les-Mines



L' évolution au cours des 50 dernières années

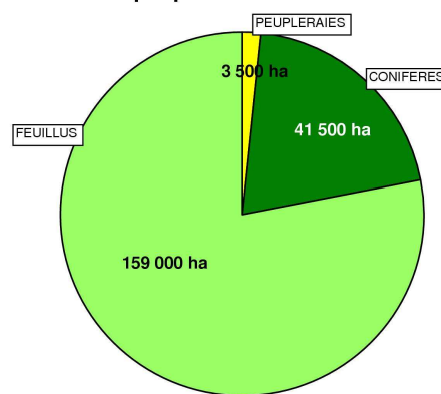
Vers 1950, la surface boisée du département avoisinait 165 000 ha et était composée à 95% de feuillus. Les peupleraies étaient alors quasiment inexistantes et les résineux occupaient seulement 5 à 6% du territoire forestier.

Depuis, des évolutions importantes sont intervenues sous l'influence de la reforestation spontanée de terres abandonnées et des incitations financières du Fonds Forestier National (F.F.N.). Ce dernier donna d'abord la priorité aux boisements et reboisements de résineux,

répondant aux besoins importants en bois d'œuvre de qualité exprimés par la filière bois. Ainsi, entre 1950 et 1990, cette politique incitative a contribué aux boisements hors forêt, à des extensions forestières et à la reconstitution ou à l'amélioration de la forêt existante, en aidant financièrement les propriétaires sur une surface de plus de 30 000 ha en Saône-et-Loire : l'équivalent d'environ 15% de la superficie forestière actuelle. Cette période a surtout été marquée par l'essor des résineux, qui sont passés de quelque 8 000 ha en 1950 à 42 000 ha au début des années 1990.

Plus récemment, les plantations de peupliers se sont développées, essentiellement dans les vallées de la Saône et du Doubs, pour atteindre une surface proche de 3 500 ha.

La forêt de Saône-et-Loire est peuplée à 80% de feuillus



source : DDAF 71 - IFN

Une réflexion autour de 4 enjeux :

- 1 - gérer la forêt sur le long terme dans une perspective de développement durable.
- 2 - rechercher une meilleure valorisation d'une partie des forêts actuellement sous-exploitées.
- 3 - développer les démarches de qualité en harmonie avec les besoins du marché
- 4 - mieux prendre en compte le rôle social et écologique de la forêt.



Le peuplement forestier et les volumes sur pied

Le chêne, roi des feuillus

Les 142 000 ha de **forêts de feuillus** en production recensées par l'Inventaire Forestier National (I.F.N.) de 2002 se déclinent selon une palette variée en terme de qualité et d'essences, échelonnée du simple taillis à la futaie de haute qualité.

Le type de peuplement dominant est le taillis mélangé à la futaie, sur environ 96 000 ha (les 2/3 de la superficie en feuillus). Ces mélanges sont de qualité inégale, avec une présence de futaie jugée moyenne ou riche sur un peu plus de la moitié de la surface.

Les taillis, totalement dépourvus de futaie et le plus souvent de faible intérêt économique, occupent 23 000 ha (environ 16% de la superficie en feuillus), tandis que les boisements les plus nobles, constitués de futaies pures, sont rares (seulement 9 000 ha, soit 6% de la superficie de feuillus).

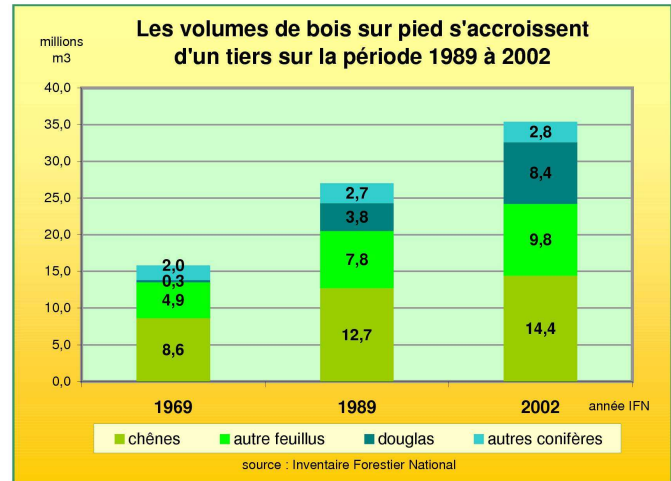
Les essences feuillues sont fortement dominées par le chêne (chênes rouvre, pédonculé et pubescent). La surface de forêt feuillue de production est ainsi peuplée à 80% de chêne, suivi de très loin par le hêtre, le châtaignier et le robinier qui occupent chacun entre 2 et 3% de la surface boisée en feuillus.

7 ha de résineux sur 10 en douglas

Les forêts de production de conifères atteignent en 2002 une surface de 41 500 ha. Elles ont été abondamment plantées au cours des années 1970 à 80, notamment en douglas qui n'occupait que quelques centaines d'hectares à l'inventaire de 1969, contre 30 000 ha aujourd'hui. Les autres espèces résineuses se dispersent entre sapin pectiné (3 600 ha), épicéa commun (3 100 ha), pin sylvestre, mélèze... chacune de ces essences occupant moins de 1 000 hectares.

Contrairement aux feuillus, les résineux ne sont pas présents sur l'ensemble du département. Ils se localisent principalement sur des zones à relief assez marqué, où dominent des sols d'origine granitique : le Morvan où le taux de résineux atteint 56%, le Clunisois et le sud du Charollais ainsi que les collines en limite du Haut Beaujolais qui affichent la proportion de résineux la plus marquée : en moyenne 80% de la surface boisée.

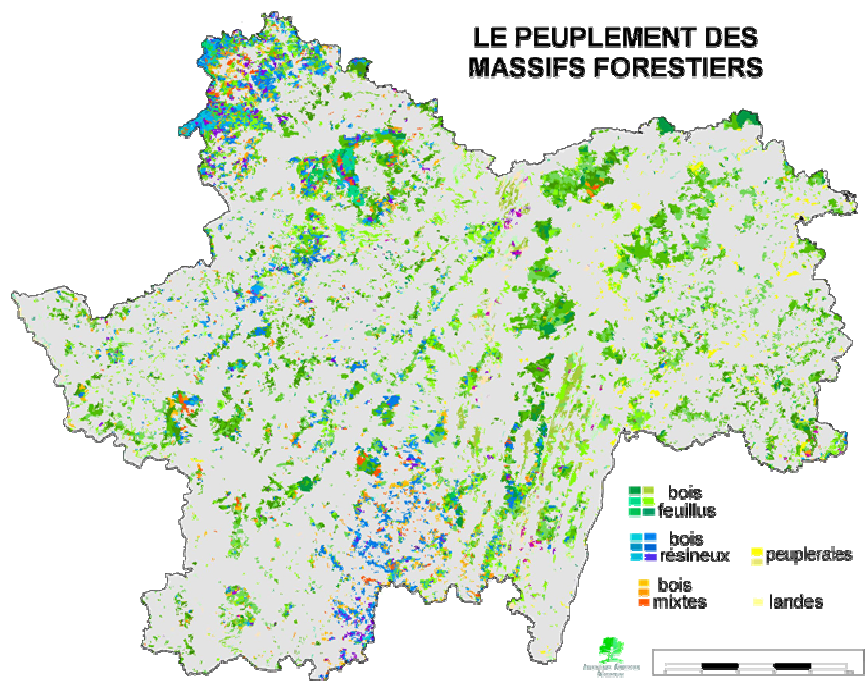
Les résineux, qui ne rejettent pas de souche, mais peuvent se régénérer par semis naturel, sont quasiment toujours traités en futaie et la production est ainsi essentiellement consacrée au bois d'œuvre et d'industrie.



Les volumes sur pied de résineux en forte croissance

Sur la période de 12 années séparant les deux derniers inventaires forestiers, le volume sur pied de résineux a progressé de 72%, tandis que l'accroissement des feuillus se limitait à 18%. La forte augmentation des disponibilités en résineux trouve son origine dans l'importance des plantations réalisées dans les années 1970-1980, forêts qui arrivent ou vont arriver prochainement au stade de récolte (62% des douglas ont entre 20 et 40 ans).

Avec un stock sur pied de plus de 14 millions de m³, le chêne domine largement les essences feuillues. Bien qu'ayant sensiblement progressé, les volumes sur pied de hêtre et de châtaignier sont environ 10 fois plus faibles que ceux de chêne.



Des structures forestières de dimension très inégale

La forêt publique dominée par de grands massifs

Les formations boisées relevant du régime forestier, dites forêts publiques et gérées par l'Office National des Forêts (O.N.F.), couvrent une surface de 46 000 ha, soit le quart de la forêt départementale. Cette propriété collective se répartit entre les forêts communales (28 600 ha), les forêts domaniales (15 700 ha) et les forêts appartenant à des établissements publics (1 800 ha).

Les **23 forêts domaniales**, qui ont pour origine l'ancien domaine forestier du roi, les forêts de l'Eglise ainsi que d'importants boisements réalisés au siècle dernier, sont en général des massifs forestiers de taille importante, présentant de bons potentiels de production : leur surface moyenne atteint 680 ha et les 2/3 des formations boisées sont des futaies.

Les **forêts communales** sont de taille très variable, de quelques dizaines d'hectares à plus de 1 000 ha.

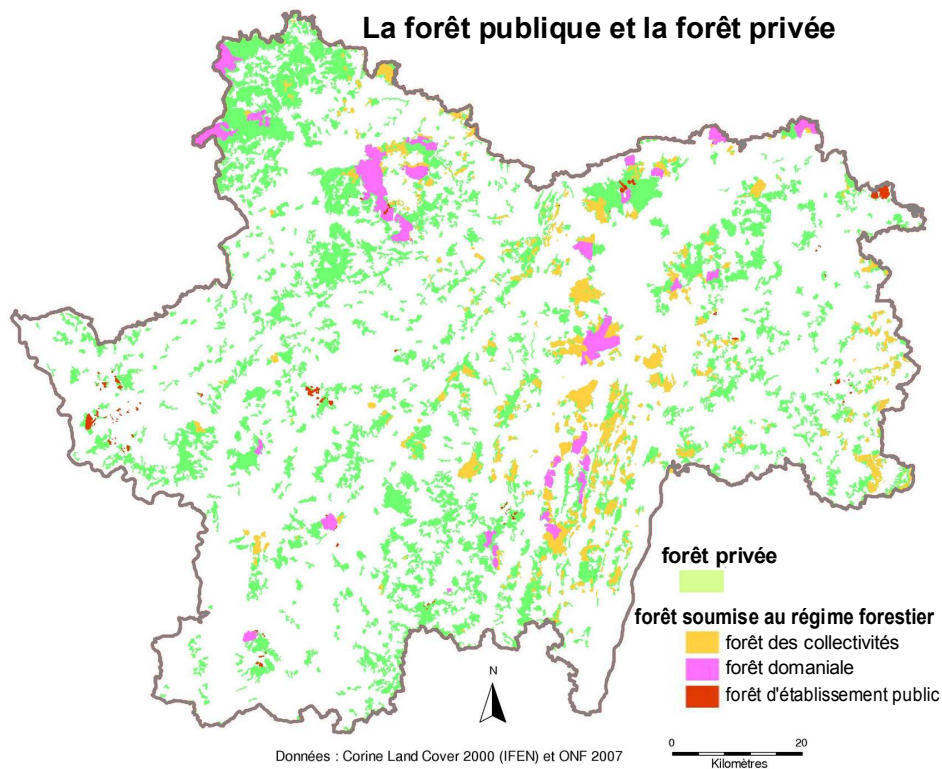
L'O.N.F. gère également les forêts appartenant à 13 **établissements publics** (hôpitaux, maisons de retraite...) pour une surface totale de 1 760 ha.

47 000 propriétaires se partagent les forêts privées en parts inégales

La **forêt privée** est plus hétérogène, à la fois en dimension et en qualité. Elle est extrêmement atomisée, avec quelque 43 000 propriétaires disposant de moins de

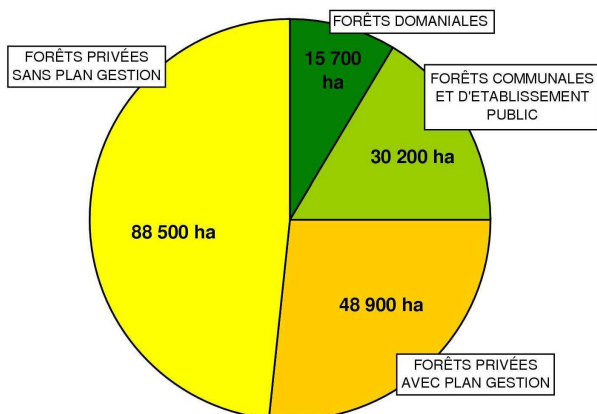
5 ha de bois. Mais la majorité de la forêt privée est en fait partagée entre un faible nombre de propriétaires qui mettent en valeur des superficies importantes : 800 d'entre eux ont entre leurs mains la moitié de la forêt privée, soit une moyenne d'environ 85 ha de bois chacun.

Cette variabilité des structures induit des systèmes de gestion fortement différenciés liés aux potentialités des types de boisement. Alors que la forêt publique compte 45% de sa surface en futaie de qualité (futaies de feuillus, de résineux et taillis riches en futaie de chêne), seulement 30% de la forêt privée répond à ces mêmes critères. La tendance est cependant à une progression des futaies au détriment des taillis sous futaie, plus sensiblement dans les forêts privées (+ 29% entre les surfaces inventoriées par l'I.F.N. en 1989 et en 2002).



Données : Corine Land Cover 2000 (IFEN) et ONF 2007

Les 3/4 des forêts de Saône-et-Loire appartiennent à des propriétaires privés



sources : IFN 2002 - ONF

La forêt privée en Saône-et-Loire : une multitude de petites propriétés

Tranches de surface (ha)	Nombre de propriétaires	Surfaces boisées (ha)	Surface moyenne par propriété (ha)
0 à 1 ha	31 773	10 991	0,34
1 à 4 ha	10 900	21 449	1,97
4 à 10 ha	2 695	16 518	6,13
10 à 25 ha	1 070	16 708	15,61
plus de 25 ha	765	66 898	87,45
total	47 203	132 563	2,81

Source : Schéma Régional de Gestion Sylvicole en Bourgogne - CRPF

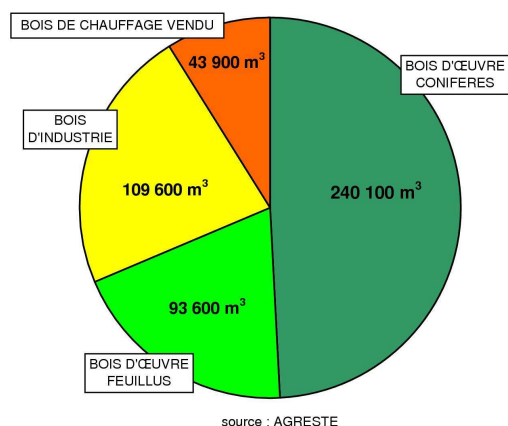
Un volume exploité bien inférieur aux ressources théoriques

Une disponibilité de 35 millions de m³

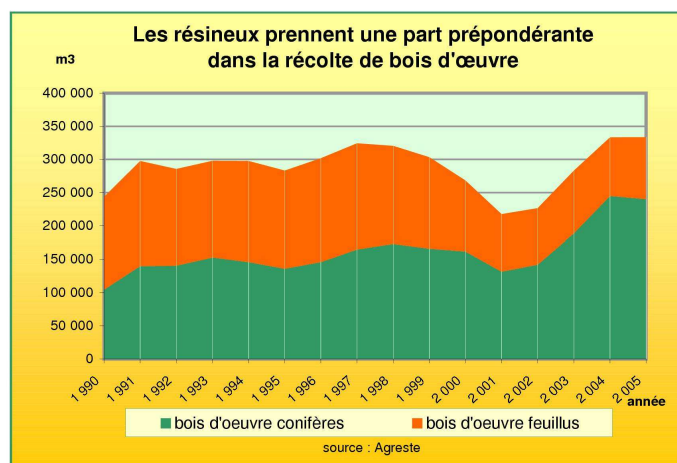
En 2002, alors qu'ils ne représentent que 22% de la superficie forestière en production, les bois de résineux stockent 32% des volumes sur pied, soit environ 11 millions de m³ (72% de plus qu'en 1989). Les bois de feuillus affichent un volume sur pied de l'ordre de 24 millions de m³ (18% de plus qu'en 1989).

Ces mesures, réalisées par l'I.F.N., permettent d'évaluer **la production brute des forêts**, chiffrée en 2002 à 1,6 millions de m³ par an, rythme de production qui a sensiblement augmenté par rapport aux estimations de 1989 (+ 12,5%). Cette accélération est principalement imputable aux structures d'âge de la forêt, en particulier à l'effet "douglas", actuellement dans une phase de fort accroissement suite aux importantes plantations réalisées 15 à 30 ans plus tôt. Mais les changements climatiques peuvent également contribuer à cette intensité de croissance, sous la double influence de la hausse des températures et de l'augmentation du taux de gaz carbonique dans l'air qui "dopent" l'activité végétative.

En 2005, les conifères totalisent près de la moitié de la récolte de bois



En 2005, la **récolte de bois** de Saône-et-Loire, estimée par le service de statistique du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (S.C.E.E.S.), atteint 487 000 m³. Rapporté à la production théorique de 1,6 million de m³ par an, ce prélèvement atteint à peine le tiers du disponible annuel. Le taux de prélèvement réel est cependant un peu supérieur, car les récoltes ne sont pas intégralement prises en compte par l'enquête du S.C.E.E.S. (bois de chauffage autoconsommé...). Malgré cette réserve, on constate que la forêt de Saône-et-Loire est globalement loin d'être exploitée selon son potentiel de production. Ceci n'exclut pas des prélèvements intenses pour certaines catégories de bois, notamment le bois d'œuvre issu de feuillus.



Le bois d'œuvre dominé par le douglas et le chêne

Le **bois d'œuvre** constitue l'essentiel de la production forestière, environ 70% de la récolte, soit de 300 à 320 000 m³ en moyenne annuelle. Ce volume, qui a peu évolué au cours de la période 1990-2000, a connu un creux marqué de 2001 à 2003, conséquence des tempêtes de l'hiver 1999 qui avaient contraint à exploiter tant bien que mal une importante quantité d'arbres trop jeunes. En 2004 et 2005, la production de bois d'œuvre retrouve un haut niveau, proche de 330 000 m³ (56% de douglas, 17% de chêne, 7% de peupliers et 20% de diverses essences feuillues ou résineuses). Cette progression devrait se confirmer en 2006 et 2007 en raison d'une bonne demande sur le marché, qui a induit une forte hausse des cours incitant les forestiers à ne pas différer leurs coupes.

Au sein de cette récolte, les résineux prennent une part croissante. D'environ 1/3 dans les années 1980, la proportion de résineux dans la récolte de bois d'œuvre n'a cessé de progresser, dépassant les 50% vers 1993 pour atteindre aujourd'hui près des 3/4 du volume récolté. La diminution de la production de bois d'œuvre issus de feuillus d'environ 50% par rapport aux années 1990 semble principalement liée au manque de disponibilité de chênes adultes, malgré l'accroissement global des volumes sur pied mesurés par l'Inventaire Forestier National entre 1989 et 2002.

Outre le bois d'œuvre, la récolte vise également à pourvoir les besoins en **bois d'industrie**, principalement en bois de trituration, dont le volume annuel récolté en Saône-et-Loire avoisine de 80 à 100 000 m³ selon les années.

La récolte en **bois de chauffage** est difficile à chiffrer, le suivi de l'exploitation se limitant aux bois vendus. Depuis 2004, la tendance est à une augmentation de la demande et les volumes commercialisés ont augmenté de 50% en 2005, pour atteindre 44 000 m³ et très probablement davantage en 2006 et 2007.

Les activités de sciage et d'industrie

Une importante activité de sciage

En 2005, la production départementale commercialisée de bois sciés approche les 160 000 m³. Ce volume correspond au tiers de l'activité totale des scieries bourguignonnes. On peut y ajouter les produits connexes de scierie (plaquettes, chutes brutes, écorces, sciures), soit 149 000 tonnes commercialisées en 2005. Les bois mis en œuvre se répartissent similairement aux essences récoltées dans le département, avec en premier lieu les sciages de douglas (68 000 m³), puis ceux de chênes (49 000 m³) et de sapin épicéa (34 000 m³) et, loin derrière, un assortiment de divers résineux et feuillus, pour des volumes sciés ne dépassant pas chacun quelques centaines de m³.



De nombreuses entreprises de 2^{ème} transformation

En aval des scieries, le travail du bois est bien implanté en Saône-et-Loire, au travers d'unités le plus souvent artisanales, mais atteignant parfois une dimension plus industrielle : 28 établissements comptent plus de 20 salariés.

Ces activités de 2^{ème} transformation sont assurées en premier lieu par la fabrication de charpentes et de menuiserie (43 ateliers), suivie par la fabrication d'emballages en bois (24 ateliers dont 3 tonnelleries) et la fabrication de panneaux de bois (6 ateliers). Une importante activité artisanale concerne la fabrication d'objets en bois (27 fabricants).

Une quarantaine de scieries en activité

Prolongement logique d'une importante production forestière locale, l'industrie de première transformation du bois est bien présente en Saône-et-Loire, avec 42 entreprises de sciage en activité en 2005. Ces dernières sont toutefois de dimension très inégale, les 3/4 des sciages étant assurés par seulement 1/4 des ateliers (10 entreprises commercialisant plus de 4 000 m³ en cours d'année 2005). Ces unités de taille importante se sont fortement spécialisées dans les résineux, qui représentent 74% des sciages commercialisés en 2005. A l'inverse, le sciage de feuillus domine dans les ateliers de dimension plus modeste : 2/3 de l'activité des ateliers commercialisant moins de 4 000 m³ en cours d'année 2005.

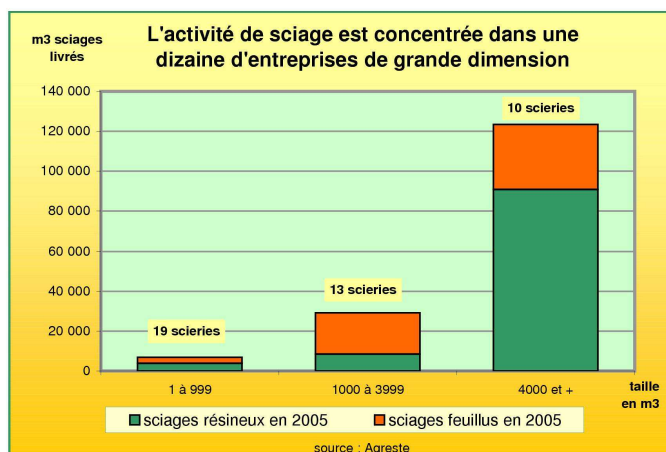
La démarche qualité dans le domaine forestier

La filière bois en Bourgogne s'est engagée dès 2001 dans l'**éco-certification**, garantissant à l'utilisateur une gestion durable de la forêt.

Les intervenants professionnels de la forêt : sylviculteurs, bûcherons, débardeurs, transporteurs..., peuvent obtenir une appellation "certifiée" lorsqu'ils utilisent des produits biodégradables ou des méthodes non polluantes. En 2005, plus de 300 000 ha de bois sont certifiés "gestion durable" en Bourgogne, soit environ 1/3 du territoire forestier.

La démarche de qualité concerne également les **sylviculteurs**, notamment en tout début du cycle de production, par les choix variétaux des plants qu'ils mettent en place, les pépiniéristes devant assurer préalablement la meilleure sélection génétique possible.

Certains modes de gestion de la forêt sont également susceptibles de participer à l'amélioration de la qualité forestière dans le cadre d'une gestion de développement durable. C'est par exemple la conduite dite "en futaie irrégulière", qui permet la cohabitation sur une même parcelle d'arbres d'âge varié et d'essences diversifiées. L'exploitation peut ainsi être réalisée dans la continuité, sans coupe à blanc et donc avec le minimum de choc écologique pour l'environnement. Bien d'autres techniques d'amélioration sont préconisées par les professionnels de la filière.



Loisirs, tourisme et environnement autour de la forêt

La forêt, lieu de détente et de découverte

Il ressort d'une étude menée en 2002 sur la fréquentation des forêts en France que plus d'un français sur deux se rend au moins une fois par an en forêt. Le nombre de visites, la durée moyenne de celles-ci, la distance d'accès sont variables suivant les objectifs de la visite.

C'est surtout la forêt publique et principalement la forêt domaniale qui est concernée. A l'usage récréatif traditionnel s'ajoute de plus en plus un usage pédagogique d'observation et de compréhension de la faune et de la flore de ce milieu spécifique, parfois structuré à travers des parcours balisés et des panneaux informatifs.

objectifs principaux de la visite en forêt	visite/an et par ménage	durée moyenne (en heures)
randonnée, marche	12,0	2,5
sports organisés	2,1	2,1
promenade du chien	1,8	1,3
pique-nique	0,9	2,3
chasse ou pêche	0,4	4,7
observation nature	0,4	2,5
cueillette	0,3	6,2
autres activités	0,5	6,2
ensemble	18,6	2,5

Source : étude du Laboratoire d'économie forestière ENGREF/INRA - 2002 -

En Saône-et-Loire, les forêts ouvertes au public et les plus visitées sont :

- l'arboretum domaniale de Pezanin à Dompierre-les Ormes
- la forêt de La Ferté près de Chalon-sur-Saône
- la forêt de La Planoise, près d'Autun
- la forêt de Saint-Prix dans le Morvan
- la forêt de Chapaize dans l'arrière pays Tournugeois
- la forêt de Cluny.

A Dompierre-les-Ormes, la galerie européenne de la forêt et du bois offre un vaste espace de découverte et d'information autour du bois et de la forêt.

Des écosystèmes diversifiés pour une grande variété de végétaux et d'animaux

La diversité de la forêt de Saône-et-Loire, à la fois dans la variété des espaces géographiques qui l'accueillent et la richesse des essences qui la

composent, favorise une flore variée et abondante. Une étude du Centre Régional de la Propriété Forestière (C.R.P.F.) mentionne la présence de 67 espèces d'arbres, 74 espèces d'arbustes et arbrisseaux et 798 espèces herbacées dans les forêts de Bourgogne, dont certaines sont protégées. Cette diversité a un impact important sur l'aspect "paysager" de la forêt. Elle permet aussi une grande richesse faunistique par la multiplication des écosystèmes.

La forêt est aussi un lieu primordial pour l'activité de chasse. La valorisation cynégétique peut devenir un enjeu important pour certains massifs, mais la production de bois reste le plus souvent l'objectif prioritaire.

La concrétisation d'un projet forestier de développement durable

Dans le cadre d'un pôle d'excellence rurale, un projet est en cours de réalisation à Autun, autour d'une nouvelle scierie de grande capacité (50 000 m³ par an). Celle-ci devrait démarrer son activité courant 2008 et drainer un important volume de douglas en provenance du Morvan. L'originalité du projet réside dans le couplage de cette scierie avec une centrale électrique par cogénération de biomasse. L'unité de sciage fournirait ainsi une partie de la source énergétique par la mise à disposition pour la centrale des produits connexes de scierie et de plaquettes forestières. En retour, elle récupérerait la chaleur nécessaire aux installations de séchage de bois, ainsi qu'indirectement de l'énergie électrique via le réseau public. La centrale biomasse compléterait cette ressource par le biais d'une filière de compostage à partir de divers déchets végétaux collectés dans la région.



L'après diagnostic : pistes de réflexion pour une gestion durable...

Cet "état des lieux" s'est fixé comme principal objectif :

- de mieux faire connaître la forêt départementale.
- de contribuer à la réflexion sur son avenir en intégrant sa multifonctionnalité autour des quatre objectifs suivants, soumis au débat :

Gérer la forêt sur le long terme dans une perspective de développement durable.

Le bois est un produit naturellement renouvelable, fixateur de carbone et générateur d'oxygène. Mais sa gestion économique doit être considérée sur le long terme, parfois sur plus de 100 ans pour certaines essences. L'approche globale et raisonnée de cette gestion est un atout essentiel pour une production régulière et durable, prenant en compte la biodiversité forestière et la gestion des risques. La sylviculture doit aussi intégrer dans le long terme la perspective du changement climatique.

Rechercher une meilleure valorisation d'une partie des forêts actuellement sous-exploitées.

Certaines forêts peuvent aujourd'hui paraître surexploitées, tandis que de nombreux petits massifs, éclatés entre d'innombrables propriétaires, sont souvent laissés à l'abandon et ne font l'objet d'aucune réflexion d'exploitation et de gestion. Des gestions groupées sont-elles possibles ? Comment mieux utiliser les taillis ou les taillis sous futaie pauvres, en tant que source d'énergie renouvelable ? L'élaboration de matériaux de construction, jusque là consommateurs d'énergie fossile, peut-elle être reconsidérée en utilisant davantage la matière première bois, en particulier en valorisant les déchets forestiers ?

Développer les démarches de qualité en harmonie avec les besoins du marché.

La filière bois en Bourgogne s'est engagée dès 2001 dans l'éco-certification, garantissant à l'utilisateur une gestion durable de la forêt. Les adhésions restent cependant assez timides. Comment inciter les partenaires à mieux s'impliquer dans cette démarche favorable à l'environnement ?

Mieux prendre en compte le rôle social et écologique de la forêt.

La forêt est aussi un lieu d'accueil et de loisirs, notamment en zone périurbaine. Comment mieux appréhender et valoriser les intérêts touristiques, culturels, voire pédagogiques dans une démarche de développement durable ?

Quelques précisions méthodologiques :

Cette étude s'est largement appuyée sur les données statistiques établies par différents organismes professionnels :

- le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche www.agriculture.gouv.fr
- le Service Central des Etudes et Enquêtes Statistiques (S.C.E.E.S.) www.agreste.agriculture.gouv.fr
- l'Inventaire Forestier National (I.F.N.) www.ifn.fr
- l'Office National des Forêts (O.N.F.) www.onf.fr
- le Centre Régional de la Propriété Forestière de Bourgogne (C.R.P.F.) www.foret-de-bourgogne.com

Ces divers organismes utilisant des méthodologies spécifiques, les statistiques produites peuvent présenter de légères divergences, notamment en matière de superficie forestière. Les sources utilisées sont toujours précisées en regard des tableaux, cartes et graphiques présentés dans ce document.



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT DE SAÔNE-ET-LOIRE

Service de développement rural et de valorisation de données

Cité administrative - 24 Bd Henri Dunant - 71025 MÂCON Cedex

Tél : 03-85-21-86-86 - Fax 03-85-21-86-00 - Mél : ddaf71@agriculture.gouv.fr

Internet : <http://ddaf.saone-et-loire.agriculture.gouv.fr>

■ Directrice de la publication : Anne Le Hy ■ Impression : DDAF71 ■ ©DDAF 2008